

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stanislas BARTHELEMY.

Etaient présents : MM. Stanislas BARTHELEMY, Philippe FERCOT, Jacqueline MOREL, Christophe HENRIQUET, Laurence BERTRAND, Guillaume CAMUS, Chantal CHARPENTIER, Emilie CHOISMIN, Isabelle DESSERY, Evelyne DESSUILLE, Bernard DHOURY, Baptiste LECAT, Séverine LEGRANGER, Frédéric MULLER, Brigitte VASSEUR

Etaient absents représentés : Fabrice LOCMONT donne pouvoir à Brigitte VASSEUR, Didier VOITURONT donne pouvoir à Isabelle DESSERY

Absents non excusés : Marion FREDON, Clément MOINAT

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents et représentés : 17

Ordre du jour

- Nomination d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la précédente séance

- Affaires Générales
- Règlement intérieur des salles (pour information)
- Délégation de pouvoir à la commission scolaire

- Urbanisme
- Débat sur les orientations du PADD du PLUI-h

- Affaires Financières
- Tarifs des locations des salles – Année 2025
- Tarifs des concessions de cimetière – Année 2025
- Tarifs des redevances d'occupation du domaine public
- Location de la salle multifonctions : Demande de location à tarif réduit
- Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Oise
- Demande de subvention LEADER
- Approbation des tarifs de classe de neige – année scolaire 2024/2025
- Vente des parcelles cadastrées ZN n°19-20-21-22-23 rue des Ormelets
- Liste des décisions du Maire

- Ressources humaines
- Création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet – *point ajouté à l'ordre du jour*

- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance et fait appel à candidature pour un secrétaire. Madame Séverine LEGRANGER est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2025. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

AFFAIRES GENERALES

REGLEMENT INTERIEUR DES SALLES COMMUNALES – (pour information)

Monsieur le Maire informe que prochainement nous allons disposer d'une solution de gestion des salles communales. Cela permettra aux usagers d'effectuer des pré-réservations des salles directement sur le site internet de la mairie et facilitera le traitement des dossiers de location, ainsi que la transmission des pièces administratives. Avant de mettre en ligne les règlements intérieurs, certains articles devront être modifiés. La réglementation de l'utilisation des locaux communaux ne relevant pas du conseil municipal, à l'exception de la fixation du montant de la contribution financière, les modifications des règlements intérieurs seront édictées par arrêté du maire.

DELEGATION DE POUVOIR A LA COMMISSION SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les règlements intérieurs « accueil collectifs des mineurs » et « accueil périscolaire » doivent être modifiés. Il souhaite déléguer, dorénavant, la validation des règlements intérieurs à la commission scolaire-périscolaire. Il précise que toutes les décisions tarifaires resteront soumises au vote du conseil municipal. L'assemblée, à l'unanimité, décide de déléguer la validation des règlements intérieurs à la commission scolaire-périscolaire.

URBANISME

DEBAT SUR LES ORIENTATIONS DU PADD DU PLUI-H

La procédure d'élaboration du PLUi-H de la CCPE prévoit, conformément aux dispositions de l'article L153-12 du code de l'urbanisme, la tenue d'un débat sur les orientations générales du PADD au sein des conseils municipaux des communes membres et en Conseil Communautaire.

A l'issue du diagnostic territorial du PLUi-H, plusieurs ateliers ont permis aux élus communaux présents de prendre connaissance des orientations qui ont été inscrites dans le projet de PADD joint à la présente délibération.

Il est demandé aux membres du conseil municipal de bien vouloir débattre sur les orientations du PADD.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- De prendre acte du débat qui s'est tenu ce jour, sur les orientations générales du PADD du projet de PLUi-H, tel qu'annexé à la présente délibération,
- De transmettre les remarques suivantes à la CCPE :

Monsieur le Maire propose de faire remonter la densité à l'hectare des communes rurales à 22 logements et de baisser de 5% les communes pôle équilibre et structurant à 30 logements.

Concernant la règle d'adoption d'une urbanisation moins consommatrice d'espaces, Monsieur le Maire indique qu'il n'est pas judicieux de se bloquer dans des chiffres avec la loi actuelle qui pourrait s'assouplir. Il propose de laisser la réglementation imposée par la Loi et de référer plus simplement au texte qui s'imposent et citer les chiffres soit comme des exemples ou des références 'actuelle' et surtout de préciser que si la loi le permet, la CCPE souhaite bénéficier de plus d'espace.

Concernant le chapitre B du PLUIH sur la territorialisation du scénario démographique, il précise que ce n'est qu'un affichage et qu'il n'y a donc aucune obligation d'atteindre les 182 logements d'ici 2035.

Monsieur Frédéric MULLER propose de répartir la construction du nombre de logements entre notre commune et les communes utilisant la ligne de bus se rendant jusque dans la ZAC Paris Oise, notamment avec Chevrières.

Monsieur Baptiste LECAT explique que cette répartition ne résoudra pas le problème car il y a aura toujours un problème d'accessibilité des terrains lié aux coûts élevés dans certaines communes plus que dans d'autres.

Madame Séverine LEGRANGER propose d'inclure dans le PADD des hameaux légers, c'est-à-dire des lieux de vie participatifs avec des habitations réversibles (type yourtes).

Monsieur le Maire est favorable à l'augmentation démographique des communes rurales à condition que les règles de diversification s'imposent à elles plus fortement sinon il s'oppose à l'augmentation forte de logement sur le territoire.

Monsieur Christophe HENRIQUET est défavorable au scénario proposé car il y a trop de nouvelles constructions.

Monsieur le Maire fait un certain nombre de remarques sur le document :

Concernant la sédentarisation des gens du voyage, une vigilance est souhaitée sur cette thématique dans la mesure où les occupations connues sont localisées dans des espaces agricoles ou naturels qu'il convient de protéger.

Concernant les peupleraies, le texte n'est pas clair sur ce que sont les nouveaux enjeux.

Concernant les activités économiques (page 15), il vaudrait mieux éviter une nécessité de diversification pour privilégier un souhait ou une plus-value à la diversification.

En page 16, les termes trames vertes, bleues, brunes et noires ne sont pas définies et donc incompréhensible pour un non initié (même si elles sont précisées 10 pages plus loin).

Concernant le potentiel multimodal (page 23) il n'est pas évoqué la création de la gare fret par le syndicat mixte du port. Cet oubli est récurrent dans les travaux du cabinet d'étude.

Concernant les zones humides la commune porte le projet de créer des zones humides en remontant les fonds des étangs. Elle souhaite donc une mention spécifique à ce titre.

Concernant le paragraphe sur l'adaptation des cultures (page 33), la commune souhaite que soit étudiée la possibilité de réutiliser les eaux de la station d'épuration au même titre que les eaux des activités agroalimentaires pour l'irrigation des cultures.

Concernant la méthanisation en page 34 (et en page 41), la commune s'y oppose par les trafics générés qui empruntent souvent des routes qui ne sont pas faites pour cela. Les maires n'ayant aucun pouvoir de police ou de sanction pour faire respecter les trajets prévus dans les demandes d'autorisation déposés.

Concernant l'hébergement touristique (page 36), la commune ne souhaite pas privilégier l'hébergement touristique afin de privilégier le logement des salariés.

- De transmettre cette délibération à la CCPE pour suivi.

AFFAIRES FINANCIERES

TARIF DE LOCATION DES SALLES – ANNEE 2025

Conformément à l'avis rendu par la commission de finances réunie en date du 23 octobre 2024, ***les membres du conseil, à l'unanimité, décident de ne pas modifier les tarifs de location des salles pour l'année 2025.***

SALLE MULTIFONCTIONS (Rue de la Gare) 300 pers. (260 pers. assises)		2023	2024	2025
Location Week-end (du vendredi à 14h00 au lundi 9h) ou location de 2 jours dans la semaine incluant un jour férié (de la veille 9h au surlendemain 9h)	Particuliers et sociétés de la commune	750 €	760 €	760 €
	Particuliers, Associations et sociétés extérieurs	1 360 €	1 400 €	1 400 €
Location jour de semaine (24 heures) le mardi, mercredi, jeudi à l'exception des jours fériés	Particuliers de la commune	260 €	265 €	265 €
	Sociétés de la commune	360 €	365 €	365 €
	Particuliers, associations et sociétés extérieures	670 €	700 €	700 €
Associations de la commune (48 heures)	1 ^{ère} et 2 ^{ème} location/an	gratuite	gratuite	gratuite
	3 ^{ème} location	410 €	415 €	415 €
	4 ^{ème} location et suivantes	750 €	760 €	760 €
Prestation de ménage uniquement due en cas de prêt gratuit exceptionnel-		175 €	Salle : 110 € Cuisine : 145 €	Salle : 110 € Cuisine : 145 €
Caution		2 000 €	2 000 €	2 000 €
Badge en cas de perte		/	100 €	100 €
MAISON DES ASSOCIATIONS (Place Charles de Gaulle) 40 pers.	<i>louée uniquement aux particuliers de la commune ou prêtée gratuitement aux associations</i>	2023	2024	2025
Week-end	48h du samedi 8h30 au lundi 8h15	165 €	170 €	170 €
Noël	48h du 24/12 8h30 au 26/12 8h15			
Jour de l'an	48h du 31/12 8h30 au 02/01 8h15			
Jeudi de l'Ascension	du mercredi 17h au vendredi 8h15			
Caution		400 €	400 €	400 €

Gratuité à la famille longueilloise d'un défunt ou à la famille d'un défunt longueillois		gratuité	gratuité	gratuité
SALLE PIERRE CAUET (Place Charles de Gaulle) 100 pers. assises		2023	2024	2025
Location Week-end (du vendredi à 13h15 au lundi 8h30) ou location de 2 jours dans la semaine incluant un jour férié (de la veille 8h30 au lendemain 8h30)	Particuliers et sociétés de la commune	330 €	335 €	335 €
	Particuliers et sociétés extérieurs	600 €	620 €	620 €
Location jour de semaine (24 heures) le mercredi et le jeudi à l'exception des jours fériés	Particuliers et sociétés de la commune	115 €	120 €	120 €
	Particuliers et sociétés extérieurs	275 €	280 €	280 €
Associations locales (48 heures)	1ère location	gratuite	gratuite	gratuite
	2ème location	gratuite	gratuite	gratuite
	3ème location et suivantes	160 €	165 €	165 €
Prestation de ménage uniquement due en cas de prêt gratuit exceptionnel		95 €	95 €	95 €
Ciné Rural		gratuit	gratuit	gratuit
Caution		1 500 €	1 500 €	1 500 €

TARIF DES CONCESSIONS DE CIMETIERE – ANNEE 2025

Conformément à l'avis rendu par la commission de finances réunie en date du 23 octobre 2024, l'assemblée, à l'unanimité, décide d'adopter les tarifs des concessions de cimetière pour l'année 2025 comme suit :

CIMETIERE		2023	2024	2025
Concession de terrain	Trentenaire	380 €	385 €	390 €
	Cinquantenaire	460 €	465 €	470 €
Concession dans le columbarium	Trentenaire	380€	385 €	390 €
	Cinquantenaire	460 €	465 €	470 €
Caveau 2 places déjà installé		1 600 €	1 620 €	1 630 €
Caveau 3 places déjà installé		/	/	2 230 €

TARIF D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Conformément à l'avis rendu par la commission de finances réunie en date du 23 octobre 2024, l'assemblée, à l'unanimité, décide d'adopter les tarifs d'occupation du domaine public pour l'année 2025 comme suit :

NATURE DE L'OCCUPATION - ACTIVITES	MODE DE TAXATION	TARIF 2023	Tarif 2024 sans branchement électrique	Tarif 2024 avec branchement électrique (Place Charles de Gaulle uniquement)	Tarif 2025 sans branchement électrique	Tarif 2025 avec branchement électrique (Place Charles de Gaulle uniquement)
Commerce ambulat (stationnement de plus d'une heure) - 1 jour par semaine	Forfait annuel	150 €	180 €	250 €	180 €	250 €
Commerce ambulat (stationnement de plus d'une heure) – à partir de 2 jours par semaine	Forfait annuel	250 €	280 €	350 €	280 €	350 €

LOCATION DE LA SALLE MULTIFONCTIONS : DEMANDE DE LOCATION A TARIF REDUIT

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la commune est dans l'obligation d'annuler le contrat de location de la salle Pierre Cauet conclu avec Madame Roseline BRAMARD pour le week-end du 14 au 17 août 2025 en raison de la réquisition de la salle, nécessaire au déplacement de la restauration scolaire pendant les travaux d'extension de la cantine. Madame Roseline BRAMARD souhaite en échange louer la salle multifonctions mais à un prix inférieur à celui proposé habituellement. Conformément à l'avis rendu par la commission de finances réunie en date du 23 octobre 2024, **l'assemblée, à l'unanimité, décide de louer la salle multifonctions à Madame Roseline BRAMARD pour le week-end du 14 au 18 août 2025 pour un loyer de 590 € (335 € loyer de la salle Pierre Cauet + 110 € prestation ménage salle multifonctions + 145 € prestation ménage cuisine salle multifonctions).**

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de solliciter le Conseil Départemental de l'Oise pour la demande de subvention suivante :

- **Extension de la cantine scolaire et réaménagement total de sa cuisine**
Coût HT des travaux estimés : 799 555 €
Subvention calculée au taux de 27 % soit 215 879.85 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION LEADER

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de solliciter l'Association du Pays Compiégnois pour la demande de subvention LEADER suivante :

- **Extension de la cantine scolaire et réaménagement total de sa cuisine**
Coût HT des travaux estimés : 799 555 €
Montant subvention sollicitée : 50 000 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

APPROBATION DES TARIFS DE CLASSE DE NEIGE – ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n°2024.05.33 du 29 mai 2024 émettant un accord de principe sur le départ des élèves de CM2 en classe de découverte durant l'année scolaire 2024/2025.

Le choix d'une enseignante, Madame VERDONCK, s'est porté sur un séjour de 8 jours en classe de neige, du 18 janvier au 25 janvier 2025, au Chalet « Le Refuge » à BERNEX (74).

Le coût de ce séjour organisé par le Centre de vacances « Le Chenex » est estimé, sur la base de 26 enfants, à 775.75€ par enfant, selon les tarifs applicables à ce jour :

Participation estimée de la commune	Entre 490 € et 630 €
Participation estimée des familles	entre 210 € et 270 €
Total (estimation)	Entre 700 € et 900 €

Conformément à la délibération du 29 mai 2024, l'assemblée, à l'unanimité, décide :

- D'accorder une participation correspondant à 70% du coût du séjour (coût du séjour par enfant estimé entre 700 et 900 euros), soit une participation de la commune estimée entre 490 et 630 euros, pour les enfants scolarisés à Longueil Sainte Marie, à l'exception des enfants domiciliés à Rivecourt et de ceux venant d'une commune extérieure et bénéficiant d'une dérogation depuis la rentrée scolaire 2020/2021.

VENTE DES PARCELLES CADASTREES ZN N°19-20-21-22-23 RUE DES ORMELETS

Monsieur le Maire explique que par délibération n°2024.0746 du 4 juillet 2024, le conseil municipal l'a autorisé à signer une promesse de vente avec la société LOGISTICS CAPITAL PARTNERS concernant les parcelles cadastrées section ZN n°19-20-21-22-23 rue des Ormelets, et d'établir un Projet Urbain Partenarial (PUP) entre la commune et la société pour les travaux de voirie et l'aménagement du giratoire en contrepartie de l'exonération de la part communale de la taxe d'aménagement. **Les membres du conseil, à l'unanimité, décident de supprimer le PUP et de maintenir la taxe d'aménagement communale.** En effet, le montant des travaux serait équivalent au montant de la taxe d'aménagement communale.

LISTE DES DECISIONS DU MAIRE

N° DECISION MUNICIPALE	Date signature devis	OBJET	TIERS	MONTANT TTC
------------------------	----------------------	-------	-------	-------------

2024/06/154	26/06/2024	Nettoyage façades SMF	PROPRETE 2000	3 114.00 €
2024/06/155	24/06/2024	Abonnement La revue du Pays d'Estrées 2024	ASSOCIATIONS DE DEUX MONTAGNES	15.00 €
2024/06/156	27/06/2024	Tables salle Pierre Cauet	COMAT ET VALCO	4 368.00 €
2024/06/157	27/06/2024	Rue du Fayel modification trottoir	EUROVIA	8 768.45 €
2024/06/158	27/06/2024	Switch médiathèque	PROXIMICRO	199.00 €
2024/06/159	28/06/2024	Commande livres médiathèque	LIBRAIRIE GRAINES DE MOTS	320.09 €
2024/07/160	01/07/2024	fenêtres de toit mairie + gouttières église	LSM RENOV	4 746.50 €
2024/07/161	04/07/2024	Travaux rue de la Louvière + service technique	SAS BUILD CONSULTING BTP	1 908.00 €
2024/07/162	04/07/2024	Livres - manuels classe CM1 - 2024/2025	LAROUSSE	304.49 €
2024/07/163	04/07/2024	Livres - manuels classe CE2 - 2024/2025	MAGNARD - LAROUSSE	527.00 €
2024/07/164	01/07/2024	Livres - manuels classe CE1 - 2024/2025	RETZ - HATIER - HACHETTE-MDI	453.98 €
2024/07/165	01/07/2024	Livres - manuels classe CM2 - 2024/2025	HACHETTE - MAGNARD	332.18 €
2024/07/166	01/07/2024	Livres géographie classe CM1 - 2024/2025	EDITIONS MDI	104.90 €
2024/07/167	04/07/2024	Fournitures direction-école - 2024/2025	MAJUSCULE	138.35 €
2024/07/168	04/07/2024	Fournitures classe CM2 - 2024-2025	MAJUSCULE	624.09 €
2024/07/169	02/07/2024	Parures stylos bois de rose + étui de livret de famille	EDITIONS EVENEMENTS & TENDANCES	443.76 €
2024/07/170	08/07/2024	Illuminations Noël	DECOLUM	1 256.93 €
2024/07/171	09/07/2024	Panneau signalisation + panneau emplacement handicapé	VIRAGES	182.08 €
2024/07/172	10/07/2024	Bloc béton voirie avec ergots fourchables	BUSCA	2 428.80 €
2024/07/173	10/07/2024	Transport classe de découvertes janvier 2025	CAR LEFORT	4 137.50 €
2024/07/174	10/07/2024	Manuels classe CE2-CM1 - 2024/2025	MAGNARD - ACCES EDITIONS	533.80 €
2024/07/175	10/07/2024	Fournitures classe CE2-CM1 - 2024/2025	MAJUSCULE	191.96 €
2024/07/176	08/07/2024	Construction de caveaux	LA MARBRERIE	19 220.00 €
2024/07/177	08/07/2024	Reprise de caveaux	LA MARBRERIE	39 000.00 €
2024/07/178	10/07/2024	Vidéoprojecteur école élémentaire	BOULANGER	1 555.60 €
2024/07/179	12/07/2024	Aménagement pose câble supp pour candélabre rue du muguet	SEZEO	5 133.28 €
2024/07/180	12/07/2024	Détergents désinfectant et virucide	ACA	285.60 €
2024/07/181	15/07/2024	Marquages au sol places stationnement + passages piétons	MARQU'OSOL	8 820.00 €
2024/07/182	16/07/2024	Réparation écoles et mairie	ADM	8 000.40 €
2024/07/183	22/07/2024	Entrées au parc le 30.07.2024 ACM juillet	SAMARA	597.50 €
2024/07/184	22/07/2024	Contes d'Automne Médiathèque	LES ARBRES -MONDES	650.00 €
2024/07/185	22/07/2024	Abonnement La revue "J'aime lire"	BAYARD	142.00 €
2024/07/186	23/07/2024	Drapeaux et crêpes de deuil	DOUBLET	218.88 €
2024/07/187	23/07/2024	Meuble haut école maternelle	NATHAN	529.00 €
2024/07/188	26/07/2024	Plots pour massif candélabre	BUSCA	552.00 €
2024/08/189	01/08/2024	Application partage d'images centre animation	KIDIZZ	298.80 €
2024/08/190	01/08/2024	Contrat de maintenance panneau lumineux	LUMIPLAN	1 350.00 €
2024/08/191	06/08/2024	Ecrans de projection	UGAP	393.16 €
2024/08/192	08/08/2024	Remplacement serrure porte de sortie école maternelle	ADM	571.20 €
2024/08/193	19/08/2024	Brochure 8 pages Longueil info	IMPRIMERIE IMEDIA	954.00 €
2024/08/194	27/08/2024	Maitrise d'œuvre marché rue du muguet	AREA	17 880.00 €
2024/09/195	02/09/2024	Classe de découverte	LE-CHENEX	17 010.00 €
2024/09/196	02/09/2024	Formation : loi de finances 2025	LA GAZETTE	675.00 €
2024/09/197	02/09/2024	Jeux pour la médiathèque	L'ANTRE DE MONDES	268.00 €
2024/09/198	04/09/2024	Vêtements travail cantine	ECHOPPE	388.70 €
2024/09/199	05/09/2024	Guirlandes LED	DISTRIFETES	712.80 €
2024/09/200	06/09/2024	Cylindres de serrure de porte Ecole maternelle	TRENOIS DECAMPS	393.70 €

2024/09/201	09/09/2024	Fournitures de bureau	OFF	806.92 €
2024/09/202	09/09/2024	Renouvellement abonnement (nom de domaine)	ADICO	21.60 €
2024/09/203	10/09/2024	Places de cinéma ACM octobre ANNULÉ	MAJESTIC	386.40 €
2024/09/204	12/09/2024	Commande de livres Médiathèque septembre	LIBRAIRIE DES SIGNES	497.00 €
2024/09/205	12/09/2024	Décoration de Noël	DISTRI FETES	394.32 €
2024/09/206	09/09/2024	Sortie ACM octobre cinéma Majestic	CHARLOT	250.00 €
2024/09/207	10/09/2024	Remise en état clôture accidentée Ecole maternelle	CPC	1 140.00 €
2024/09/208	17/09/2024	Maitre d'œuvre marché médiathèque	LTV HUISSIERS	1 929.20 €
2024/09/209	17/09/2024	Pack DICT (déclaration travaux)	SOGLINK	348.00 €
2024/09/210	19/09/2024	Transport "Le Chenex" du 18.01 et du 25.01.2025	GAR-LEFORT	4 137.50 €
2024/09/211	19/09/2024	Fleurs école élémentaire + Ruminées	PLANT SERVICES	709.06 €
2024/09/212	13/09/2024	Produits pharmaceutiques Centre Animation	PHARMACIE CHANOT	37.30 €
2024/09/213	18/09/2024	Révision KANGOO	RENAULT MINUTE	309.09 €
2024/09/214	25/09/2024	Sortie ACM octobre cinéma Majestic 2ème bus	CHARLOT	250.00 €
2024/09/215	24/09/2024	Matériels pour le RASED	PEARSON	355.14 €
2024/09/216	27/09/2024	Fournitures RASED	MAJUSCULE	142.72 €
2024/09/217	27/09/2024	Matériel périscolaire	10 DOIGTS	372.15 €
2024/09/218	30/09/2024	Sapins de Noël 2024	SAPINS DE NOEL	926.44 €
2024/09/219	30/09/2024	Installation vanne 3 voies	BLUE GARDEN	2 688.00 €
2024/10/220	01/10/2024	Location nacelle	FIRST LOCATION	315.48 €
2024/10/221	03/10/2024	Relamping stade de foot + réglage nocturne	INEO	2 393.80 €
2024/10/222	01/10/2024	Contrat de prestation plateforme en ligne fruits à la récré	APPROLOCAL	
2024/10/223	07/10/2024	Bornage rue des Ormelets	KOMAN	4 212.00 €
2024/10/224	07/10/2024	Maintenance défibrillateurs	SODIAC	1 500.00 €
2024/10/225	07/10/2024	Location mini pelle	DUMA RENT	895.56 €
2024/10/226	07/10/2024	Prairie fleurie rue des ruminées, de la louvières et des vignes	COBALYS	2 575.07 €
2024/10/227	07/10/2024	Entrées cinéma Le MAJESTIC - ACM octobre	MAJESTIC	450.80 €
2024/10/228	08/10/2024	Abonnement annuel gestion et réservation des salles communales	SYNBIRD	1 410.00 €
2024/10/229	08/10/2024	Chevalets de signalisation jaune : "sol glissant"	TRENOIS DECAMPS	120.00 €
2024/10/230	08/10/2024	Livres - Ecole maternelle	NATHAN	192.90 €
2024/10/231	09/10/2024	Fournitures Ecole maternelle	PICHON	374.59 €
2024/10/232	09/10/2024	Fournitures Ecole maternelle	10 DOIGTS	136.83 €
2024/10/233	10/10/2024	EPI apprenti service technique	TRENOIS DECAMPS	356.47 €
2024/10/234	11/10/2024	Réparation fuite sur toiture église	LSM RENOV	6 045.60 €
2024/10/235	11/10/2024	Armoires vestiaires service technique	TRENOIS DECAMPS	1 102.46 €
2024/10/236	14/10/2024	Désarmement camion pompiers	GARAGE RENAULT	1 003.80 €
2024/10/237	15/10/2024	Travaux salle multifonctions	ADM	12 672.00 €
2024/10/239	15/10/2024	Travaux MAM 180 rue du Fayel	ADM	1 429.20 €
2024/10/240	17/10/2024	Avenant contrat entretien et maintenance - Sile multifonctions - Mairie	STIO	22 106.70 €
2024/10/241	15/10/2024	Protèges becs + repose-pouce OAE	THOMAN	167.00 €
2024/10/242	17/10/2024	Réparation borne escamotable salle multifonctions	ELECTRIOX CITY	300.00 €
2024/10/243	21/10/2024	Fournitures administratives mairie	UGAP	191.06 €
2024/10/244	21/10/2024	Réduction du délai de traitement du courrier	LA POSTE	
2024/10/245	22/10/2024	Réfection portail local pompiers	FREQUELIN.R	3 553.00 €
2024/10/246	23/10/2024	Appareil photo	PHOX PHOTO HUTIN	549.00 €
2024/10/247	24/10/2024	Commande livres médiathèque	LIBRAIRIE GRAINES DE MOTS	435.75 €
2024/10/248	24/10/2024	Commande livres médiathèque	LIBRAIRIE DES SIGNES	629.38 €
2024/10/249	24/10/2024	Réparations gouttières église (2ème façade)	LSM RENOV	12 155.00 €
2024/10/250	24/10/2024	Renouvellement abonnement sécurité système informatique	ADICO	519.60 €

2024/10/251	28/10/2024	Location nacelle	DUMA RENT	96.00 €
2024/10/252	28/10/2024	Tableau tryptique classe école élémentaire	CREACOM	918.26 €
2024/10/253	21/10/2024	Chariot de nettoyage Centre Animation	UGAP	707.94 €
2024/11/254	04/11/2024	Fourniture et pose d'un système de détection intrusion - local pompiers	FRASIER	2 600.64 €
2024/11/255	04/11/2024	Signalisation au sol boulangerie + commune	MARQU'OSOL	2 539.00 €
2024/11/256	04/11/2024	Carte de vœux	IMPRIMERIE IMEDIA	579.60 €
2024/11/257	04/11/2024	Insufflateur masque oxygène - pompiers	SECURIMED	236.58 €
2024/11/258	05/11/2024	Licence Access 2024 - accueil de la mairie	ADICO	277.44 €
2024/11/259	06/11/2024	Jardinières en béton	ACA	7 878.00 €
2024/11/260	06/11/2024	Fourniture et pose d'un système de détection intrusion salle multifonctions	FRASIER	11 771.57 €
2024/11/261	02/09/2024	Classe de découverte CM2 2024/2025	LE CHENEX	16 032.00 €

RESSOURCES HUMAINES

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE A TEMPS COMPLET

Suite à la demande de détachement d'un agent administratif, ***l'assemblée, à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2025.***

QUESTIONS DIVERSES

Hauts De France Propres 2025 : Monsieur Frédéric MULLER explique que la Plaine d'Estrées s'est détachée des Hauts de France Propres suite aux nombreux problèmes d'organisation rencontrés ces dernières années et a donc créé son propre évènement. De ce fait, les écoles participeront à un évènement similaire avec la Plaine d'Estrées en avril 2025.

Projet CHAUSSON : Monsieur le Maire rappelle le projet de l'usine CHAUSSON et sa future localisation. Il explique que la société CHAUSSON échange depuis plusieurs semaines avec Monsieur HARLE D'OPHOVE au sujet de la pollution des étangs. Il rappelle les informations données en mai. Le trafic prévu serait de 13 camions par jour multiplié par 2 (aller-retour). Monsieur Frédéric MULLER indique qu'il y a un risque de poussière lié au ciment et un problème de pollution des eaux pluviales. Madame Emilie CHOISIN souligne la contradiction du projet avec le plan de développement des logements sur la commune. L'attractivité de la commune va diminuer suite à l'installation de l'usine et du trafic des camions. Madame Isabelle DESSERY craint une dévalorisation de la valeur des maisons. Monsieur le Maire explique que pour s'installer, l'usine va rencontrer un problème lié à la voirie et au croisement des camions. La société doit signer une convention avec la commune pour prendre à ses frais les travaux d'aménagement de la voirie. Il précise que Messieurs Eric VINCELLE et Sébastien HARLE D'OPHOVE sont contre ce projet. Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le projet.

3 voix pour : Philippe FERCOT, Baptiste LECAT et Séverine LEGRANGER. Selon eux si CHAUSSON ne s'installe pas, lors du départ de l'usine LAFARGE, d'autres sociétés pourront s'installer sans difficulté puisqu'il n'y aura plus cette contrainte de croisement de camions.

4 abstentions : Chantal CHARPENTIER, Brigitte VASSEUR ayant le pouvoir de Fabrice LOCMONT, Stanislas BARTHELEMY. Monsieur le Maire s'abstient pour éviter un conflit d'intérêt.

10 voix contre : Jacqueline MOREL, Christophe HENRIQUET, Laurence BERTRAND, Guillaume CAMUS, Emilie CHOISMIN, Isabelle DESSERY ayant pouvoir pour Didier VOITURONT, Evelyne DESSUILLE, Bernard DHOURY, Frédéric MULLER.

Conseiller municipal : Monsieur Baptiste LECAT demande des explications concernant les absences répétées de Monsieur Clément MOINAT lors des conseils municipaux. Monsieur le Maire répond qu'il a beaucoup d'activités actuellement et ne peut donc pas pour le moment assister aux conseils municipaux. Cependant, il n'a pas fait part de sa démission.

Association judo : Monsieur Bernard DHOURY a reçu une demande du Président du judo concernant l'emprunt de la salle de tennis de table 5 fois dans l'année pour effectuer des stages. De plus, le comité départemental aimerait que l'association de judo organise une compétition sur la commune. L'association du tennis de table refuse de prêter la salle le vendredi soir car de nombreux enfants suivent des entraînements sur ce créneau. Monsieur Frédéric MULLER soutient la demande du Président du judo également car la salle est prêtée aux écoles de Chevrières. Les élus présents demandent que l'association de tennis de table libèrent certains créneaux dans l'année.

Enquête publique aire d'accueil gens du voyage : Madame Chantal CHARPENTIER demande si depuis l'ouverture de l'enquête publique il y a beaucoup de remarques et d'intérêt de la part de la population. Monsieur le Maire répond que

les personnes souhaitent connaître l'objet de l'enquête et la parcelle concernée mais ne font guère plus de remarques. Monsieur Frédéric MULLER pense que les personnes ne font pas de remarques de peur d'avoir des représailles car les noms et adresses sont notés sur le registre de l'enquête publique. Madame Séverine LEGRANGER demande si les gens du voyage payent la taxe sur les ordures ménagères. Après vérification, Monsieur le Maire confirme qu'ils sont bien imposables. Il prendra contact avec les services fiscaux pour demander la taxation de toutes les constructions.

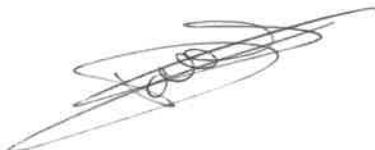
Monsieur Philippe FERCOT quitte la salle à vingt et une heures.

Construction médiathèque : Madame Jacqueline MOREL présente les 3 esquisses dont le lauréat du concours d'architecte.

Prochain conseil municipal : Il se tiendra lundi 9 décembre 2024 à 19h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures et trente-quatre minutes.

La Secrétaire de séance,
Séverine LEGRANGER



Le Maire,
Stanislas BARTHELEMY

